

l'enseignement de la langue maternelle. — Enseignement bilingue: son organisation et ses résultats dans la province de Québec. 1° L'enfant et les études bilingues. 2° Maisons ou classes où il n'y a que des élèves de même langue. — Etudes commerciales. 3° Institutions où se rencontrent des élèves de deux nationalités. — *Cours parallèles* d'après la langue maternelle et groupements particuliers, à certaines heures de la journée, au point de vue de la langue étrangère. — Cours où les deux langues seules, comme telles, sont enseignées dans des conditions d'égalité: chez les Ursulines de Québec. — *Cours accessoire*: le collège de Bourbonnais, Illinois. 4° Institutions diverses. — Les Ursulines et les Sœurs de la Congrégation. — Les autres maisons de religieuses. — Les collèges: l'anglais sur les bords du Saint-Laurent.

La Province de Québec à imiter. — Beauté de la langue française. — L'avenir.

L'ENSEIGNEMENT BILINGUE DANS LES ECOLES DE LA PROVINCE DE QUEBEC, PAR
M. G.-E. MARQUIS

RÉSUMÉ

1° *L'enseignement, en général, est-il bilingue dans les écoles de la province de Québec?*

Oui: c'est-à-dire que l'anglais, langue étrangère pour nous, est enseignée dans les écoles.

On donne plus ou moins d'importance à cet enseignement dans les "Petites écoles", suivant que la nécessité l'exige.

Dans les localités où la population est de langue française, c'est le français qui sert de véhicule à l'enseignement en général. Il n'y a que dans le cas où les élèves des deux langues sont en nombre à peu près égal, sous le même toit, que l'enseignement est bilingue pour toutes les matières.

2° *Comment cet enseignement est organisé.*

Au cours élémentaire, les élèves sont initiés aux rudiments de cette langue, principalement par la conversation au moyen de gravures ou d'objets.

Pas de livre de lecture avant que l'enfant ne soit capable de comprendre ce qu'il lit. Pas de traduction, ni d'explication en français.

L'élève doit apprendre l'anglais directement, sans l'intermédiaire de la langue qu'il parle déjà, afin de lui faire faire un effort pour saisir les sens propres à cet idiôme, et l'amener ainsi, le plus rapidement possible, à penser dans cette langue.

Dans les écoles modèles et académiques la conversation est encore de rigueur, mais on y mêle des versions, des dictées et analyses; la grammaire anglaise y est étudiée, ainsi que les préceptes et les genres littéraires, avec application dans des lettres de tous genres.

Les Ecoles normales et le Bureau central des examinateurs octroient des diplômes d'enseignement pour les deux langues, soit au même degré si le candidat les possède toutes deux également, soit pour un degré inférieur, s'il possède moins bien une langue que l'autre. Ainsi, un instituteur peut avoir un brevet pour école académique française et modèle anglaise, ou vice versa.

3° *Ses avantages.*

Au point de vue intellectuel, l'enseignement bilingue est une gymnastique où toutes les facultés sont en éveil et se développent.

Apprendre une langue étrangère, a dit un philologue, est un puissant moyen de mieux savoir sa langue maternelle.

L'emploi de locutions anglaises, d'anglicismes au cours de la conversation, provient très souvent de l'ignorance de la langue anglaise. Qui connaît les deux langues est donc plus apte à parler correctement sa langue maternelle.

Le peu d'anglais appris à l'école primaire est d'une grande aide pour celui qui continue à étudier dans une école commerciale, technique ou autre.

Enfin, il est indéniable que celui qui possède deux langues est mieux outillé pour les combats de la vie que celui qui n'en parle qu'une.

4° *Ses dangers.*